Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 2e
Confluent
pont de la Mulatière

Pont de la Mulatière, actuellement pont autoroutier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69000828
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2001
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont
Précision sur la dénomination : pont routier ; pont de chemin de fer ; pont autoroutier
Appellation : pont de la Mulatière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Saône
Références cadastrales : 2000. BH non cadastré

Historique

Le pont de la Mulatière, permettant le franchissement de la Saône pour la route royale du Languedoc, est prévu dès le projet d'Antoine-Michel Perrache de 1766. Construit en pierre en 1776, il est emporté par la crue de 1783. Il est remplacé, en 1792, par un pont édifié plus au nord (cf. dossier). Le cahier des charges dressé entre la Ville et la Compagnie Seguin en 1826 en prévoit la reconstruction. En 1829, une ordonnance royale charge M. Seguin de construire un pont fixe mixte, à la fois pont routier et pont de chemin de fer, dit un temps pont du Duc d'Orléans, ouvert en septembre 1830. Ce pont qui reprend l'orientation du pont de 1776, oblique par rapport à la Saône, est en partie emporté par la crue de 1840 ; provisoirement restauré, il est remplacé par un pont métallique, réalisé par l'ingénieur Joly, selon un projet d'Antoine Polonceau (1842). Le pont, surélevé en 1858, reste mixte jusqu'à la mise en circulation du viaduc de chemin de fer en 1916. Il est reconstruit en 1936. Sa travée centrale est dynamitée en 1944 ; reconstruit en 1966, il est doublé pour devenir pont autoroutier en 1972.

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle (détruit), 2e quart 19e siècle (détruit), 3e quart 19e siècle, 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle
Dates : 1766 (daté par source, daté par travaux historiques), 1776, 1829, 1840, 1842, 1858, 1936, 1966, 1972
Auteur(s) de l'oeuvre : Antoine-Michel Perrache (ingénieur, attribution par source), Marc Seguin (ingénieur, attribution par source), Antoine Polonceau (ingénieur, attribution par source), Joly (ingénieur, attribution par source)

Description

Le pont de 1776 comptait cinq arches en pierre. Le pont de 1830 est formé de huit arcs de charpente continus, reposant sur des piles et des culées en maçonnerie. Le pont de 1842 est composé d'arcs en fonte surbaissés, formés de cylindre creux assemblés par boulonnage. Ces arcs sont remplacés par une simple structure métallique lors de la surélévation des ponts rendue nécessaire par les progrès de la navigation en 1858. En 1936, un pont métallique de type cantaliver, à charge illimitée et à travées indépendantes est édifié. Le pont actuel, en acier coffré de béton précontraint, est composé de deux ponts accolés de 182 m de long, formé d'une grande arche centrale de 89 m et de deux arches latérales.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; bois ; fonte ; acier ; béton précontraint

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

TEXTE COMPLEMENTAIRE

Un pont franchissant la Saône à la hauteur de la Mulatière, jonction de la chaussée Perrache vers la route royale du Languedoc, est prévu dès le 1er projet d´Antoine-Michel Perrache de 1766 (cf. DOSSIER Aménagement urbain dit Entreprise Perrache ; SAROCCHI, p. 42-51 ; RIVET, p. 16-17). Dans son projet de 1770, Perrache propose un pont en chêne sur des culées de maçonnerie (AC Lyon : BB 338, fol. 9 ; annexe 1) ; les échevins insistent pour que le pont soit entièrement en pierre : A.-M. Perrache fait la construction à ses frais, reçoit le péage du pont et s´engage à le maintenir en état tant qu´il jouira de ce péage ; la Ville lui verse une indemnité de 250 000 livres, à raison de 10 000 livres par an (AC Lyon : BB 339, fol. 110-112 ; annexe 2).
Les fondements du pont (dit un moment de Bellevue) sont jetés en 1776. Le 16 août 1781, par acte notarié signifié à Mlle Perrache, Chabert, employé à la construction du pont, abandonne les travaux « engagés selon des procédés réprouvés par les règles de l´art ». Ses avis sont négligés (BM Lyon : Fds Coste ms 113 079). Le pont, à 5 arches, long de 120m, est mis en service en décembre 1782 (SAROCCHI, p. 41). Il est emporté par une crue de la Saône en janvier 1783 (BM Lyon : Fds Coste ms 113 079).
P. Sarocchi présente une reconstitution de ce pont : il présente trois grandes arches en anse de panier du côté de la Mulatière, et deux plus petites du côté de la presqu´île ; les arches en pierre, dont les culées reposent sur des rochers, sont appareillées en bossage et de fausses ouïes placées au droit de chaque pile accentue l´effet décoratif.
Le pont, reconstruit en 1792 par Jean-Michel et Jean-Marie Lallier (père et fils) à un emplacement légèrement plus au nord, reste en fonction jusqu´en 1830 (cf DOSSIER Pont de la Mulatière).
L´ordonnance royale de 1826 fixe le cahier des charges de la Compagnie Seguin et Biot chargée de construire le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon. La construction des ouvrages d´art est soumise à l´approbation du conseil supérieur des Ponts et Chaussées.
Le 4 juillet 1827, le projet de pont suspendu présenté par Marc Seguin est approuvé par le conseil : pont de chemin de fer, il double le pont routier de Lallier, s´appuie sur les 2 piles occidentales subsistantes du pont de Perrache et présente une travée suspendue de 90 m.
En décembre 1827, Seguin propose de remplacer le pont suspendu par un pont fixe à 4 travées de charpente, plus sûr. L´ingénieur départemental Favier rédige un rapport s´opposant à ce changement et rappelant les problèmes causés par l´angle d´implantation d´un pont à arches. Malgré cela, et sans attendre l´avis du conseil supérieur, Seguin commence la construction de son pont et en 1828 propose de fusionner le pont routier et le pont de chemin de fer. Le 13 décembre 1829, une ordonnance royale autorise Seguin à construire un pont fixe à usage de pont routier et de pont de chemin de fer, et à démolir le pont de la Mulatière alors en service ; elle lui accorde la perception du péage pour 50 ans. Le nouveau pont est ouvert en septembre 1830 : c'est un pont en charpente de 8 travées ; chaque travée, de 18m 80 d'ouverture, est composée de 7 fermes en arbalétriers courbes, suivant le système du pont de Serin ; les piles sont terminées par des avants et arrières becs circulaires avec parements en pierre de taille de Villebois ; la largeur du pont entre les garde-corps est de 10m 82, 2m 26 pour le trottoir piéton, 6m 12 pour la voie charretière et 2m 43 pour la voie de chemin de fer (AD Rhône : S 2034). Il reprend les inconvénients du pont Perrache : étroitesse des arches rendant la navigation difficile et réduisant le débouché des eaux. En 1832, le **Nouvel indicateur des habitants de la ville de Lyon...** indique : " ...On traverse encore la Saône , à l´extrémité de Perrache, au confluent des deux fleuves, sur un nouveau pont en pierre et charpente, qui a remplacé un pont appelé de la Mulatière en bois peu solide. Ce nouveau pont est destiné au passage du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon..." Une partie du pont (une pile et deux arches) est emportée par la crue de 1840.
Marc Seguin installe immédiatement 2 ponts suspendus provisoires, l´un pour le trafic ferroviaire, l´autre pour le trafic routier.
Le 25 février 1841, un rapport de la chambre de commerce demande la reconstruction du pont de la Mulatière selon les exigences nouvelles de la navigation. Seguin présente une reconstruction à l´identique, refusée par les ingénieurs des Ponts et Chaussées.
L´ingénieur Garella propose de supprimer une pile sur deux du pont de 1830 et d´ériger 4 arches métalliques plus élevées. Le 26 mai 1842, la chambre de commerce réitère sa demande de reconstruction du pont. Seguin accepte de reprendre le projet Garella et fait appel à l´ingénieur Antoine Polonceau, spécialiste du pont métallique en fonte depuis la construction du pont du Carroussel en 1834 : système d´arcs de fonte surbaissés, composés de cylindres creux assemblés

par boulonnage. Le pont est mis en service en juin 1845. Le **Guide de l´étranger à Lyon**, de 1847, en donne une description assez précise (annexe 3). En 1854, le pont est élargi à une 2e voie de chemin de fer (AD Rhône. S 2034).
Les exigences de la navigation fluviale impose la surélévation de tous les ponts de Lyon en 1858. Les arcs de Polonceau sont remplacées par une simple superstructure métallique.
Jusqu´en 1914 le pont reste mixte, avec une simple barrière entre la voie ferrée et la voie empruntée par les voitures et les piétons ; à cette date on décide de le doubler : pont routier et viaduc ferroviaire. Après la construction du viaduc ferroviaire (cf. DOSSIER pont dit viaduc ferroviaire de la Mulatière), le pont reste utilisé pour le trafic routier jusqu´à sa reconstruction en 1936. Sa travée centrale, détruite en septembre 1944, est remplacée par une passerelle métallique.
Enfin, après la construction du tunnel de Fourvière et le passage de l´autoroute nord-sud le long de la rive droite du Rhône, la transformation du pont était indispensable : les ponts et chaussées ont choisi de le reconstruire en 1966 et de le doubler en 1972.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Rhône. S 2034. Pont de la Mulatière. 1825-1854**
  AD Rhône. S 2034. **Pont de la Mulatière**. 1825-1854

- **AD Rhône. 104 W 362. Pont de la Mulatière**
  AD Rhône. 104 W 362. **Pont de la Mulatière**

- **AC Lyon. BB 338. Délibérations consulaires, 1770**
  AC Lyon. BB 338. **Délibérations consulaires**, 1770
  fol. 9

- **AC Lyon. BB 339. Délibérations consulaires, 1771**
  AC Lyon. BB 339. **Délibérations consulaires**, 1771
  fol. 110-112

- **AC Lyon. DD 275 / 61. Traité entre la compagnie de Perrache et Louis XVI, 1784**
  AC Lyon. DD 275 / 61. Traité entre la compagnie de Perrache et Louis XVI, 1784

- **DEYRIEU, P. De l'inexécution de l'entreprise Perrache ou exposé des droits de propriétés conservés**
  DEYRIEU, P. **De l'inexécution de l'entreprise Perrache ou exposé des droits de propriétés conservés par la ville de Lyon sur les terrains concédés à l'auteur du projet et à sa compagnie, et de ceux que l'administrateur doit exercer contre les personnes qui prétendent représenter la Société éteinte et disposent sous ce faux prétexte des propriétés communales. 27 sept. 1814.** / P. Deyrieu. Lyon : J. Buynand née Bruyset, 1814. 46 p. ; 26 cm (BM Lyon : Fds Coste ms 113 079)

- **A. Chambre de commerce, Lyon : Registres de délibérations du conseil de la chambre de commerce, 25**
  A. Chambre de commerce, Lyon : **Registres de délibérations du conseil de la chambre de commerce**, 25 février 1841, 26 mai 1842
  25 février 1841, 26 mai 1842

Documents figurés

- **Arrivée des Montbrisonnais / Guindrant del., Lavieille sc., 1845. Grav. sur bois. Dans : Histoire**
  Arrivée des Montbrisonnais / Guindrant del., Lavieille sc., 1845. Grav. sur bois. Dans : **Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française** / Alphonse-Victor-Chrétien Balleydier. Paris : Curmer, 1845-1846
  pl. 6

- **Lyon. Confluent de la Saône et du Rhône pris du pont de la Mulatière / [S.N.] : [1er quart XIXe**

Lyon. Confluent de la Saône et du Rhône pris du pont de la Mulatière / [S.N.] : [1er quart XIXe siècle]. Papier, mine de plomb, aq. 17,1 x 27,3 (Bnf Estampes : Res. Ve 26s-fol, Destailleurs-Province, t. 14, n. 3405)

- **FAVIER. Ponts de Lyon. Vues, coupes et plans des ponts de la Feuillée, de l'Ile-Barbe et de la**
  FAVIER. **Ponts de Lyon. Vues, coupes et plans des ponts de la Feuillée, de l'Ile-Barbe et de la Mulatière**. [S.l.] : [s.d.]. 6 pl. (BM Lyon : Fonds Coste C 467)
  pl. 6. Projet d'un pont sur la Saône en remplacement de celui de la Mulatière

- **Elévation générale du pont de la Mulatière sur la Saône. Elévation d'une arche en fer fondu**
  Elévation générale du pont de la Mulatière sur la Saône. Elévation d'une arche en fer fondu destinée à remplacer deux des arches en charpente du pont de la Mulatière / Clément Poy, 9 décembre 1839. Plan, coupes, élévations. Papier, encre, lavis, aq. 66,5 x 101 cm (AD Rhône. S 3034)

- **Plan du pont de la Mulatière présenté à l'administration en 1843. Vu par le préfet du Rhône, 24**
  Plan du pont de la Mulatière présenté à l'administration en 1843. Vu par le préfet du Rhône, 24 décembre 1844. Elévation d'une travée, coupe. 1 : 100. Calque, encre. 40,3 x 62 cm (AD Rhône. S 3034)

- **Pont de la Mulatière. Plan en cours d'exécution en 1844. Vu par le préfet du Rhône, 24 décembre**
  Pont de la Mulatière. Plan en cours d'exécution en 1844. Vu par le préfet du Rhône, 24 décembre 1844. Plan, coupe. 1 : 100. Calque, encre. 48 x 63 cm (AD Rhône. S 3034)

- **Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de**
  Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de fer - Givors / Béraud, lithographe, [vers 1830]. 85,6 x 29,5 cm (AC Lyon : 0002 S 00564)

- **Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière à la jonction du Rhône et de la Saône / Dessiné par**
  Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière à la jonction du Rhône et de la Saône / Dessiné par T. de Jolimont. Figures par Adam. Lith. par Monthelier et Tirpenne. Litho de H. Brunet et Cie, [1833]. Lithographie. Dans : "Lyon. Vues principales des Ponts et Quais du Rhône et de la Saône" / T. de Jolimont, Lyon : 1833, n° 5. (Musée Gadagne Lyon : (9) 55.49.5, fonds Verzier)

- **Vue du Pont au Confluent de la Saône et du Rhône / Lauters del. ; lith. de Ch. Motte, [1835].**
  Vue du Pont au Confluent de la Saône et du Rhône / Lauters del. ; lith. de Ch. Motte, [1835]. Lithographie. In : **Cours de la Saône** / Chapuy, Lauters, Lyon : 1835, n° 26. (Musée Gadagne : (9)55.51.26a et b fonds Verzier)

- **Pont de la Mulatière / lith. D'après un croquis / Duclaux, les figures / Bayot, grav. / Edouard**
  Pont de la Mulatière / lith. D'après un croquis / Duclaux, les figures / Bayot, grav. / Edouard Holstein. Dans : "Album lyonnais". Paris : impr. Lemercier, 1839 (BM Lyon : fonds Coste C 206)

- **Panorama de la ville de Lyon. [S.l.] : impr. Louis Perrin, [2e quart XIXe siècle] (BM Lyon : fonds**
  Panorama de la ville de Lyon. [S.l.] : impr. Louis Perrin, [2e quart XIXe siècle] (BM Lyon : fonds Coste C 289)
  pl. 7. Pont d'Orléans, la Mulatière et voûte du chemin de fer

- **Lyon, jonction du Rhône et de la Saône / dessiné par Richard, grav. par Martens, [1ère moitié XIXe**
  Lyon, jonction du Rhône et de la Saône / dessiné par Richard, grav. par Martens, [1ère moitié XIXe siècle] (BM Lyon. Fonds Coste 282, Vidéralp n° 6706)

- **Vue du Pont de la Mulatière / Dessin de A. de Courville ; Louis Perrin impr., s.d. [milieu XIXe**

Vue du Pont de la Mulatière / Dessin de A. de Courville ; Louis Perrin impr., s.d. [milieu XIXe siècle]. Lithographie bicolore. Dans : **Vues de Lyon** / A. de Courville, Lyon : [milieu XIXe siècle]. (Musée Gadagne : (9)53.865 fonds Justin Godart)

- **Lyon en 1850. - Pont de la Mulatière. Dans : "Lyon. Les vieilles estampes lyonnaises. Lyon en**
  Lyon en 1850. - Pont de la Mulatière. Dans : "Lyon. Les vieilles estampes lyonnaises. Lyon en 1850" / S. F. [S.l.] : [s.d.], [1900 ?]. [50] f. de pl. : ill. ; 15 cm, pl. 13 (BM Lyon : 805 251)

- **Vue prise sous le pont de la Mulatière / Paul Saint-Olive, 1859. Dessin. 9 x 16,5 cm (BM Lyon.**
  Vue prise sous le pont de la Mulatière / Paul Saint-Olive, 1859. Dessin. 9 x 16,5 cm (BM Lyon. Fonds Saint-Olive 248. Vidéralp n° 08009)

- **2260 - Environs de Lyon - La Mulatière - Le pont / B. F., Paris, [début XXe siècle]. Carte postale**
  2260 - Environs de Lyon - La Mulatière - Le pont / B. F., Paris, [début XXe siècle]. Carte postale

- **Destruction des ponts par l'armée allemande, 1er et 2 septembre 1944 : vue des ponts de la**
  Destruction des ponts par l'armée allemande, 1er et 2 septembre 1944 : vue des ponts de la Mulatière depuis le sud. 1944. Photogr. Nég. Sur verre (AC Lyon : 0003 Ph 00207)

- **Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale.**
  Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale.

Bibliographie

- **Nouvel indicateur des habitants de la ville de Lyon d´après le dernier recensement administratif.**
  Nouvel indicateur des habitants de la ville de Lyon d´après le dernier recensement administratif. Lyon : Rusand, 1832. 401 p. ; 12 cm
  p. 8

- **COMBE, A., CHARAVAY, G. Guide de l´étranger à Lyon, contenant la description des monuments, ... 1847**
  COMBE, A., CHARAVAY, G. **Guide de l´étranger à Lyon, contenant la description des monuments, des curiosités et des lieux publics remarquables, précédé d´un historique sur la ville**. Lyon : Charavay frères, 1847. 332 p.-1 plan h.t. ; 15 cm
  p. 26-27

- **Après les jours tragiques de septembre 1944. La reconstruction des ponts de Lyon / Association des**
  Après les jours tragiques de septembre 1944. La reconstruction des ponts de Lyon / Association des anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise. Lyon : Ed. de la Guillotière, 1945. 104 p. : ill. ; 30 cm (MALAFOSSE, Jean. Reconstruction du pont-route de la Mulatière, p. 59-61 : ill.)

- **LEMOINE, Bertrand. L'architecture du fer. France : XIXe siècle. Seyssel : Champ Vallon, 1986. 322**
  LEMOINE, Bertrand. **L'architecture du fer. France : XIXe siècle**. Seyssel : Champ Vallon, 1986. 322 p. : ill. ; 27 cm (collection Milieux.)
  p. 104

- **PELLETIER, Jean. Les ponts de Lyon. L'eau et les Lyonnais. Le Coteau : Horvath, [1988]. 207 p. :**
  PELLETIER, Jean. **Les ponts de Lyon. L'eau et les Lyonnais**. Le Coteau : Horvath, [1988]. 207 p. : ill. ; 26 cm
  p. 152

- **ROCH, Jean-Baptiste. Histoire des ponts de Lyon de l'époque gallo-romaine à nos jours. Le Coteau :**

ROCH, Jean-Baptiste. **Histoire des ponts de Lyon de l'époque gallo-romaine à nos jours**. Le Coteau : Horvath, 1983. 167 p. : ill. ; 20 x 25 cm
p. 79

Périodiques

- **SAROCCHI, Pierre. Les anciens ponts de la Mulatière à Lyon, 1782-1858. Bull. Soc. histor., archéol.**
SAROCCHI, Pierre. **Les anciens ponts de la Mulatière à Lyon, 1782-1858**. *Bull. Soc. histor., archéol. et litt. Lyon*, t. 29, 1999, p. 41-72 : ill.
p. 41-51, 60-71

Annexe 1

Extrait des délibérations consulaires, 27 janvier 1770

Extrait des délibérations consulaires, 27 janvier 1770 (AC Lyon : BB 338, fol. 9)
"... Les prévôt des marchands et échevins de la Ville de Lyon savoir faisons que ce jourd´huy 27 janvier 1770 est comparu par devant nous en la chambre du consulat, sr Antoine-Michel Perrache qui nous a dit qu´ayant eu communication de notre délibération du 23 de ce mois, ensemble de l´arrêté des commissaires du 26 décembre précédent et de l´avis de l´assemblée des notables du 4 dudit présent mois, il offre de faire ses soumissions en conformité des dits arrêtés et délibérations, à l´exception qu´il nous supplie de vouloir bien avoir égard aux observations suivantes :
1° sur l´article 3 des conditions arrêtées par MM les commissaires, qu´il convient d´ajouter qu´il aura la prise d´eau des deux fleuves pour mouvoir les usines et artifices qu´il pourroit établir entre les deux fleuves de manière cependant qu´il ne nuise à la mouture des bleds, ni à la navigation.
2° Sur l´article 9, que ni par son plan, ni par le programme qu´il a fait imprimer, il ne s´est soumis à faire les piles du pont en pierre ; qu´il entend seulement le faire en bois avec des culées en pierre ; qu´ainsi il ne lui est pas possible de souscrire à cette clause à moins que la ville ne veuille bien contribuer à cette dépense extraordinaire, ce qu´il demande cependant avec toute la modération possible puisqu´il se contentera pour ce surcroît de dépense d´une somme de soixante quinze milles livres payable pendant vingt-cinq années à raison de 3000 # par année ; il offre même de faire le pont entièrement en pierre, et de lui donner la largeur de 30 pieds moyennant la somme de 250 000 # payable en 25 années à raison de 10 000 # par année.
3° Sur l´art. 10, que les devis ne portant le prix des constructions, savoir celui du sr Lallié à la somme de 971 468 #, celui du sr Decrénice à 980 000 #, et celui du sr Roux à 105 608 #, on ne doit pas exiger que les soumissions de ses actionnaires excèdent la somme d´un million.
4° Sur l´art. 12, que les 300 000 livres de dépôt qu´il aura fait en exécution de l´art. précédent doivent être employés aux parachèvements des constructions, en sorte que lorsqu´il aura conduit ses travaux au point de pouvoir les finir avec la dite somme de 300 000 #, il doit lui être permis de la retirer à mesure d´oeuvre.
5° Sur l´art. 14 qu´il suffiroit bien d´affecter à la garantie de 10 ans dont l´entrepreneur est tenu la moitié du terrain et de la directe sur icelui, puisque cette garantie n´aura lieu qu´après la perfection des constructions et que dès lors le terrein aura au moins quadruplé de valeur.
6° Sur l´art. 16 que les frais que pourroient occasionner la remonte des moulins de la Quarantaine ne sauroit dans aucun cas le concerner, puisque tous ses travaux ont principalement pour objet de faciliter la navigation et la mouture des bleds.
7° Sur l´article 18, qu´il se soumet volontiers à marquer dans la distribution qu´il fera de terrein, des emplacements suffisants pour former des chantiers avec cette clause que les dits emplacements ne pourront être vendus ou loués que pour cet objet.
8° Sur l´art. 19 qu´il consent de rester garant de toutes les demandes qui pourroient être formées à cause de ses excavations et autres travaux sur la rive gauche du Rhône.
9° Observe encore que le consulat ne sauroit lui refuser de faire porter les décombrements de la ville dans les terreins qui feront l´objet de la cession et dans les espaces qu´il indiquera.
10° Se soumet au surplus à stipuler pour lui et ses ayant causes, et ainsi que le consulat l´a énoncé dans son arrêt du 23 de ce mois, toutes les clauses qui seront jugées nécessaires pour assurer irrévocablement la pleine et parfaite exécution des conventions ; et a signé Perrache.
Vu le dire du sr Perrache ci dessus, le consulat a délibéré et arrêté que ne croyant pas pouvoir rien changer à ce qui a été déterminé dans l´assemblée des notables, il ne sauroit admettre dans ses conventions avec le sr Perrache les restrictions qu´il propose ; qu´ainsi c´est à lui de se désister de son projet, s´il ne veut pas adopter toutes les dites conditions... "

Annexe 2

Extrait des délibérations consulaires, 14 décembre 1771

Extrait des délibérations consulaires, 14 décembre 1771 (AC Lyon : BB 339, fol. 110-112 v°)
" ... Nous prévôt des marchands et échevins de la Ville de Lyon qui avons vu et examiné l´arrêté fait par l´assemblée des notables le 4 janvier 1770, l´arrêt du Conseil d´Etat du Roi obtenu par le sr Perrache le 13 octobre 1770, les lettres patentes expédiées par icelui le même jour, l´arrêt du conseil supérieur de Lyon du 21 novembre dernier, les dits arrêts et lettres patentes à nous signifiés par exploit de Croze huissier du 26 du même mois de novembre dernier,
Estimons que les arrêts et lettres patentes du 13 octobre 1770 ne doivent être enregistrées que sous les conditions insérées dans l´arrêté des notables du 4 janvier 1770 et sous les nouvelles clauses que l´utilité publique nous fait ajouter.
Savoir :
1° que le sr Perrache doit commencer son entreprise par le canal et l´établissement des moulins, et non par toute autre partie ainsi que la faculté lui en est accordée par l´article 2 des lettres patentes
Le motif de cette condition est essentiel ; si le sr Perrache fait la moindre chaussée du côté des remparts, il interceptera la communication du Rhône à la Quarantaine ; alors plus de mouture, car il n´est pas possible que l´eau seule de la Saône fit mouvoir des moulins ; on se trouveroit exposé à transporter ces mêmes moulins à une distance de deux ou trois lieues, quelle longueur, quelle dépense pour les citoyens et quels risques en même temps pour leurs subsistances.
D´ailleurs en supposant que l´eau de la Saône fut suffisante pour les faire mouvoir, la masse des eaux restantes ne suffiroit pas pour la navigation qui seroit interceptée pendant que les moulins existeroient dans le même endroit, l´on a même de grandes raisons de croire que lorsque les eaux de la Saône seront basses, il en reste suffisament pour la navigation attendu le volume d´eau considérable qui doit être fourni pour le jeu des moulins qui seront dans l´isle Mogniat.
2° Que le sr Perrache se chargera sans l´exclusion de la mouture des bleds au prix actuel qui est de 18 sols pour les boulangers de cette ville et faubourg et de 20 sols pour les bourgeois par chaque asnée de bled.
En effet l´article 6 des lettres patentes concède au sr Perrache la faculté de prendre l´eau des deux fleuves du Rhône et de la Saône pour faire mouvoir ses moulins ; cette clause étant équivoque le sr Perrache pourroit en exciper et en prétendre un privilège exclusif de mouture, à quelle extrémité ne se trouveroient pas réduits les citoyens si le sr Perrache avoit un pareil droit et si les moulins qu´il établira ne suffisoient pas pour fournir toute la ville, surtout dans les cas urgents ; il est important d´ailleurs de fixer le prix de la mouture qui ne doit pas être arbitraire.
3° Que le pont à construire au lieu de la Mulatière sera fait sous l´avis et direction de l´ingénieur de cette ville, en bonne pierres de taille et maçonnerie dans toutes ses parties au frais du dit sr Perrache à qui la Ville et communauté offrent à cet effet deux cens cinquante mille livres payables à raison de dix mille par années, dont le premier payement de 10 000 # sera fait une année après la commancement de la construction dudit pont, à la charge pour lui de l´entretenir de toutes réparations grosses et menues pendant le temps qu´il jouira du péage sur le dit pont ; nous réservant d´en demander la prorogation à Sa Majesté en faveur de la Ville pour l´indemniser de 250 000 # et intérêts et toute autorisation nécessaire à cette dépense.
Si ce pont n´étoit pas construit en pierre, quelle dépense pour la ville et quel désagrément pour le public. En effet il exigeroit des réparations fréquentes et excessives lors desquelles le passage seroit intercepté soit pour le voyageur, soit pour les voitures, ce qui seroit d´autant plus nuisible que nombre de grandes routes viendront y aboutir.
4° Que le sr Perrache présentera le devis des ouvrages dont il s´agit qui seront soumis à l´inspection du consulat. Il est extrêmement intéressant de voir ce devis pour savoir si les ouvrages seront solides à défaut de quoy ils seroient sujets à de continuelles réparations aux frais des citoyens.
5° Que le sr Perrache et sa Compagnie prêteront leurs soumissions à la forme de l´ordonnance et fourniront des hypothèques suffisantes sur des biens libres.
6° Que la somme de 300 000 # restera déposée ez mains du trésorier de cette ville jusqu´après la reconnaissance de l ouvrage.
Cette sûreté est nécessaire en cas d´inexécution de l´ouvrage pour dédommager la Ville et les propriétaires des dégradations qu´ils seroient obliger de réparer.
7° Que le sr Perrache laissera un local suffisant de l´étendue de quatre mille toises quarrées, dont mensuration sera faite avant l´entreprise, à la portée de la navigation pour servir de port et de chantier public, soit pour les bois de construction et autres matériaux, même des meules de moulins, sans pouvoir exiger aucune rétribution pour le dit emplacement dont la propriété et jouissance appartiendront à cette Ville et communauté.
8° Qu´à l´égard des chantiers qu´il pourroit faire pour des bois à brûler et autres de quelque nature que se soit, lesquels seroient couverts, clos de murs et fermés, il sera réservé au consulat de fixer le prix des loyers d´iceux à raison de chaque toise quarrée en sa hauteur, bien entendu qu´il en sera usé de même pour tous autres emplacements qu´il pourroit louer à l´effet d´y déposer des bois de la qualité sus énoncée.
On conçoit qu´en ne fixant point les loyers de ces emplacemens, le prix en seroit arbitraire ce qui pourroit dans la suite faire enchérir considérablement les bois.

9° Que toutes les rues désignées dans tout le terrain à lui concédé auront au moins quarante pieds de largeur, et le cours ainsi désigné quatre-vingt-dix pieds de largeur dans la ville et soixante-douze hors de la ville.
Le peu de largeur de presque toutes les rues de cette ville fait connoître l´objet important de cet article qui a trait tant à la décoration de la ville qu´à la commodité des citoyens.
10° Les chemins, quai, rues, places publiques, chaussées, fours, chantiers publics et ports, demeureront en toute propriété et jouissance à cette ville et communauté francs et exempts de tous droits de directe dans toute l´étendue du terrain et alluvions concédés au sieur Perrache.
11° Que le sr Perrache parachevera et fera reconnoître son entreprise en tout son contenu, même le pont de la Mulatière dans l´espace de sept années à compter de l´enregistrement de l´arrêt du Conseil et des lettres patentes de Sa Majesté conformément aux dits arrêt et lettres patentes et à nos arrêtés, sous les peines portées par l´arrêté du 4 janvier 1770.
12° Que le sieur Perrache fournira à ses frais, et avant le commencement de son entreprise, un plan géométrique en gros caractères, avec son échelle, lequel sera par lui paraphé et par le consulat et qui sera déposé au greffe dudit consulat qui se réserve de faire sur iceluy telles observations et représentations qu´il conviendra.
13° Que le sr Perrache laissera dans l´étendue du terrein concédé le long des rives de la Saône un chemin de halage de vingt pieds.
Et enfin que le voyer de cette ville sera autorisé à veiller à ce que pendant le cours des travaux il ne soit fait aucun cloaque ou marre d´eau qui puisse nuire à la salubrité de l´air et à la santé des citoyens, et à ce que les dits ouvrages soient bien faits ... "

Annexe 3

COMBE, A., CHARAVAY, G. **Guide de l´étranger à Lyon**. Lyon : 1847. P. 26-27.
"...La compagnie du chemin de fer de Saint-Etienne... vient de faire construire celui que nous voyons, à la fois plus commode, plus solide et plus élégant que les précédents. Les piles sont en pierres ; ses arches, au nombre de quatre, sont formées par neuf forts cintres de fonte, à la Polonceau, d´une portée hardie ; des anneaux creux du même métal, et dont le diamètre va en s´amoindrissant depuis la retombée jusqu´au sommet de l´arc, remplissent le tympan. Quatre grilles en fer, légères et élégantes, servant de garde-fou, séparant la voie publique de celle du chemin de fer, et fermant le pont du côté de la ville, produisent, avec un double rang de candélabres à gaz, le plus gracieux effet. Le pont de la Mulatière est un des plus remarquables de l´Europe, et fait la gloire de notre compatriote, l´ingénieur Joly..."

Illustrations

Détail du plan cadastral, 1831
IVR82_20026903067NUCA

Représentation du pont pendant la Révolution / Guindrant et Lavieille, 1845
Phot. Didier Nicolle
IVR82_20036903368NUCA

Vue du pont détruit depuis le nouveau pont de la Mulatière construit plus au nord. Dessin, [1er quart 19e siècle] (Bnf Estampes)
IVR82_20036903359NUCA

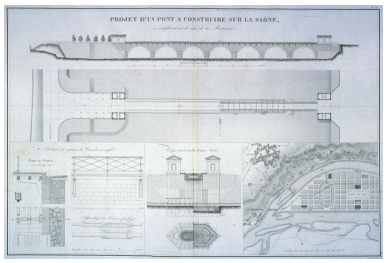

Projet d'un pont à construire sur la Saône, [vers 1830] (BM Lyon. Fds Coste C 467 / 6)
Phot. Didier Nicolle
IVR82_20036903366NUCA

Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont... / Béraud, [vers 1830]
IVR82_20026903068NUC

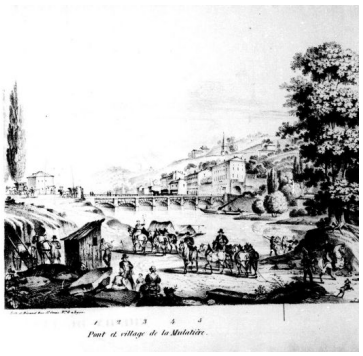

Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont... / Béraud, [vers 1830]. Détail du pont
IVR82_20026903069NUC

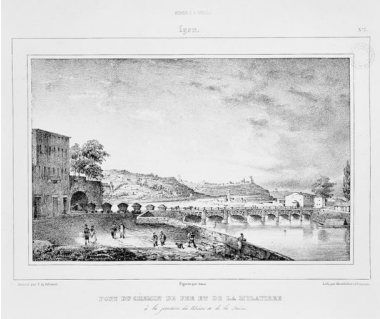

Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière... / T. de Jolimont, [1833]
Phot. M. Lontin
IVR82_19926900238PC

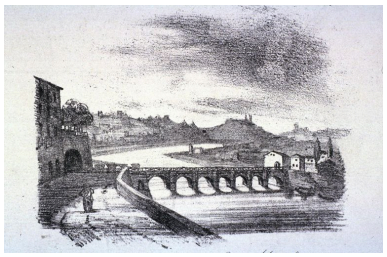

Pont d'Orléans, la Mulatière et voûte du chemin de fer, lithogr., [2e quart XIXe siècle]
Phot. Didier Nicolle
IVR82_20036903367NUCA

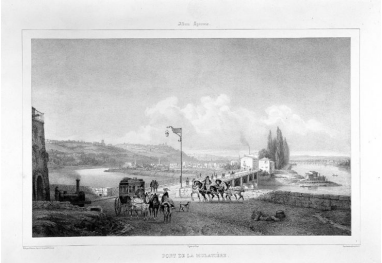

Pont de la Mulatière / Duclaux, Hostein, [milieu XIXe siècle]
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_19776900241P

Lyon, jonction du Rhône et de la Saône, dessinée par Richard, grav. par Martens, 1ère moitié 19e siècle (BM Lyon)
Phot. SIRPAB
IVR82_20026903944NUC

Vue prise sous le pont. Dessin / Paul Saint-Olive, 1859
Phot. Didier Nicolle
IVR82_20026903913NUC

Le pont de la Mulatière depuis le sud-ouest, début XXe siècle. Carte postale
IVR82_20026903070NUCB

Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale
IVR82_20026903071NUCB

Vestiges du départ des anciens ponts
Phot. Eric Dessert
IVR82_20026903143X

Vestiges du départ d'un ancien pont
Phot. Eric Dessert
IVR82_20026903144X

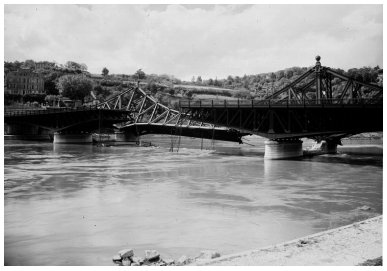

Vue de la travée centrale dynamitée, 1944. Photogr.
IVR82_20026903083NUCB

Vue d'ensemble depuis le sud-ouest (document la Vie du Rail)
Repro. Jean-Marie Refflé,
Autr. Averias (photographe)
IVR82_20026903066XB

Vue dans le site depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902950V

Vue du départ du pont au-dessus du carrefour Perrache-Charlemagne
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902944V

Vue depuis le quai Perrache, au nord
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902133NUCA

Le viaduc de la Mulatière et le pont autoroutier depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902941XE

Le viaduc de la Mulatière et le pont autoroutier depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902940V

Le dessous du pont depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902943V

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Voie ferrée (IA69000240) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent
Voie navigable la Saône (IA69000838) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e
Voirie du secteur d'étude du Confluent (IA69000808) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent
Ancien pont de la Mulatière (IA69000827) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent, pont de la Mulatière
Pont dit viaduc ferroviaire de la Mulatière (IA69000242) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent, pont de la Mulatière

Auteur(s) du dossier : Maryannick Chalabi
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

Détail du plan cadastral, 1831

IVR82_20026903067NUCA
© Archives départementales du Rhône ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

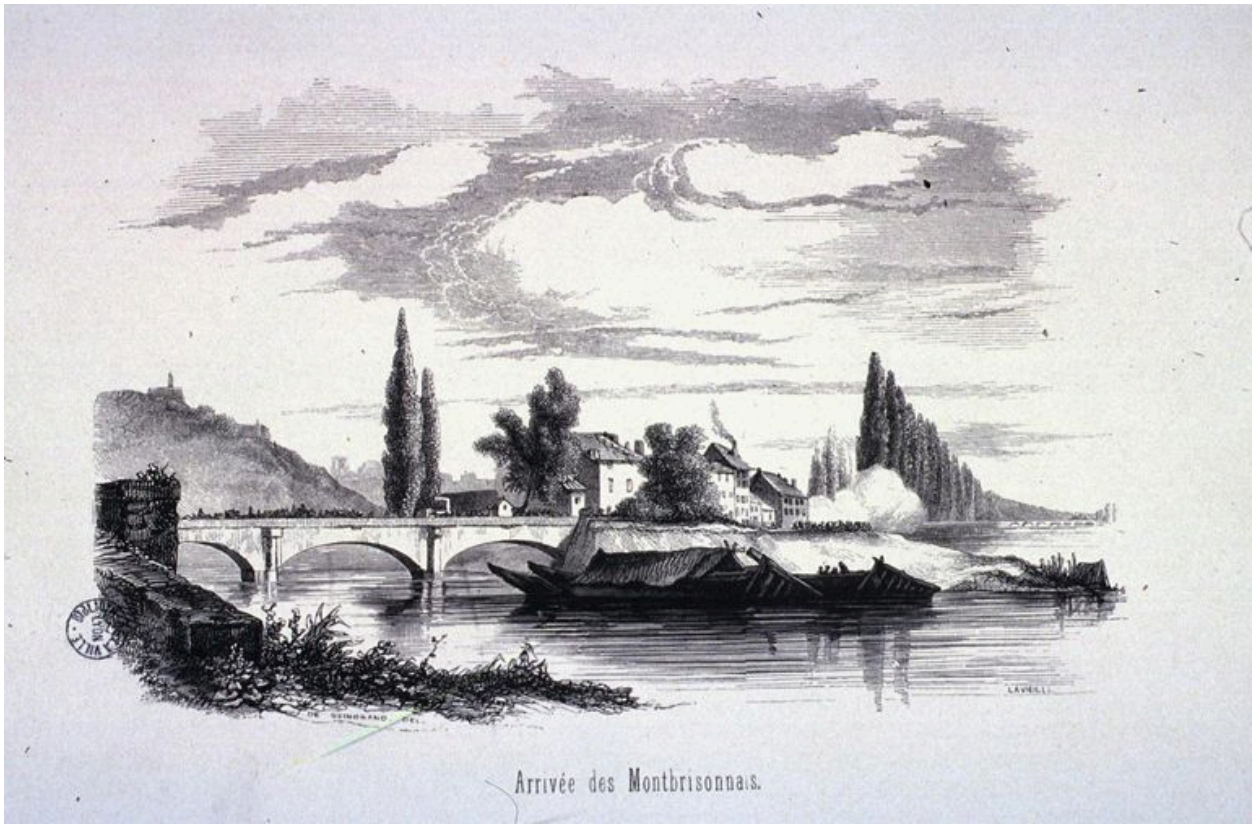

Représentation du pont pendant la Révolution / Guindrant et Lavieille, 1845

Référence du document reproduit :

- **Arrivée des Montbrisonnais / Guindrant del., Lavieille sc., 1845. Grav. sur bois. Dans : Histoire**
  Arrivée des Montbrisonnais / Guindrant del., Lavieille sc., 1845. Grav. sur bois. Dans : **Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française** / Alphonse-Victor-Chrétien Balleydier. Paris : Curmer, 1845-1846

- **Arrivée des Montbrisonnais / Guindrant del., Lavieille sc., 1845. Grav. sur bois. Dans : Histoire**
  Arrivée des Montbrisonnais / Guindrant del., Lavieille sc., 1845. Grav. sur bois. Dans : **Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française** / Alphonse-Victor-Chrétien Balleydier. Paris : Curmer, 1845-1846

IVR82_20036903368NUCA
Auteur de l'illustration : Didier Nicolle
© Bibliothèque municipale de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du pont détruit depuis le nouveau pont de la Mulatière construit plus au nord. Dessin, [1er quart 19e siècle] (Bnf Estampes)

Référence du document reproduit :

- **Lyon. Confluent de la Saône et du Rhône pris du pont de la Mulatière / [S.N.] : [1er quart XIXe**
  Lyon. Confluent de la Saône et du Rhône pris du pont de la Mulatière / [S.N.] : [1er quart XIXe siècle]. Papier, mine de plomb, aq. 17,1 x 27,3 (Bnf Estampes : Res. Ve 26s-fol, Destailleurs-Province, t. 14, n. 3405)

- **Lyon. Confluent de la Saône et du Rhône pris du pont de la Mulatière / [S.N.] : [1er quart XIXe**
  Lyon. Confluent de la Saône et du Rhône pris du pont de la Mulatière / [S.N.] : [1er quart XIXe siècle]. Papier, mine de plomb, aq. 17,1 x 27,3 (Bnf Estampes : Res. Ve 26s-fol, Destailleurs-Province, t. 14, n. 3405)

IVR82_20036903359NUCA
© Bibliothèque nationale de France ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

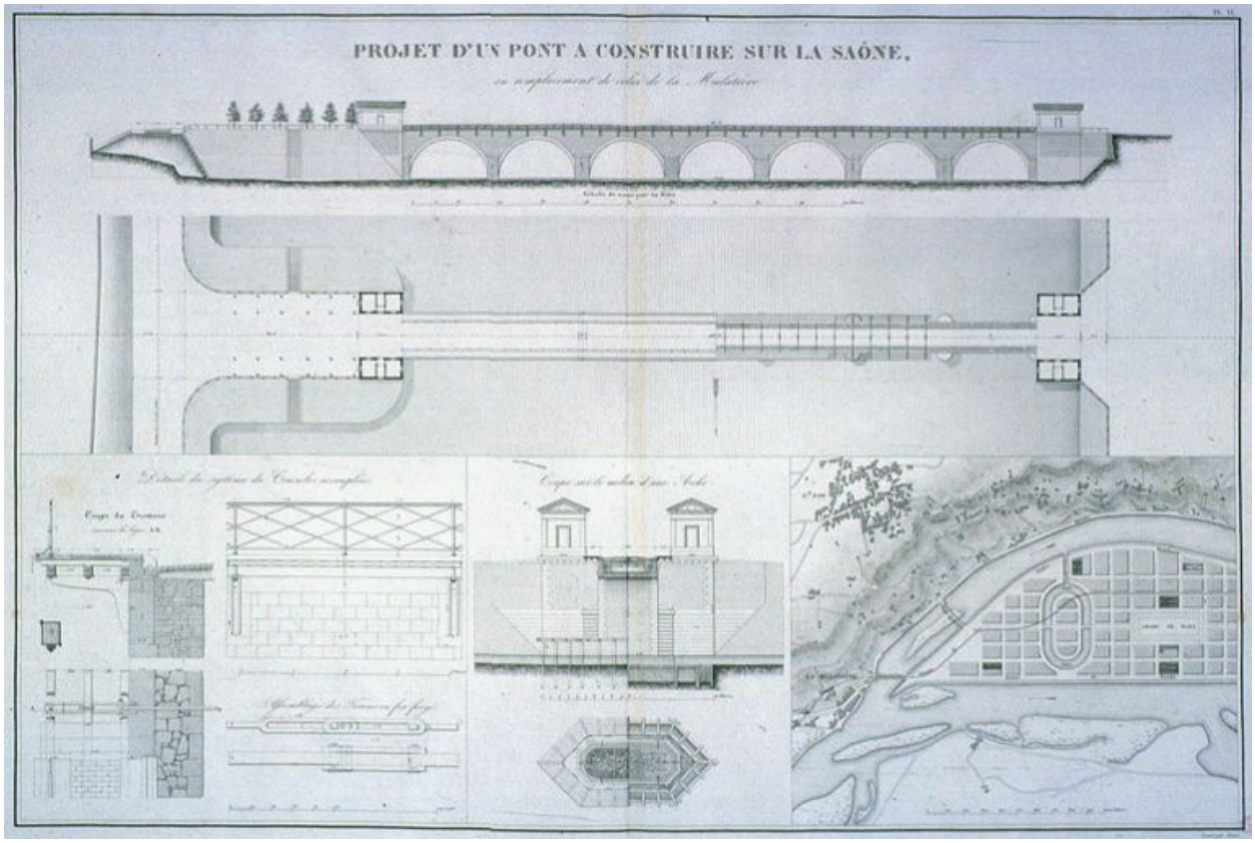

Projet d'un pont à construire sur la Saône, [vers 1830] (BM Lyon. Fds Coste C 467 / 6)

Référence du document reproduit :

- **FAVIER. Ponts de Lyon. Vues, coupes et plans des ponts de la Feuillée, de l'Ile-Barbe et de la**
  FAVIER. **Ponts de Lyon. Vues, coupes et plans des ponts de la Feuillée, de l'Ile-Barbe et de la Mulatière**. [S.l.] : [s.d.]. 6 pl. (BM Lyon : Fonds Coste C 467)

- **FAVIER. Ponts de Lyon. Vues, coupes et plans des ponts de la Feuillée, de l'Ile-Barbe et de la**
  FAVIER. **Ponts de Lyon. Vues, coupes et plans des ponts de la Feuillée, de l'Ile-Barbe et de la Mulatière**. [S.l.] : [s.d.]. 6 pl. (BM Lyon : Fonds Coste C 467)

IVR82_20036903366NUCA
Auteur de l'illustration : Didier Nicolle
© Bibliothèque municipale de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont... / Béraud, [vers 1830]

Référence du document reproduit :

- **Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de fer - Givors** / Béraud, lithographe, [vers 1830]. 85,6 x 29,5 cm (AC Lyon : 0002 S 00564)

- **Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de fer - Givors** / Béraud, lithographe, [vers 1830]. 85,6 x 29,5 cm (AC Lyon : 0002 S 00564)

IVR82_20026903068NUC
© Archives municipales de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

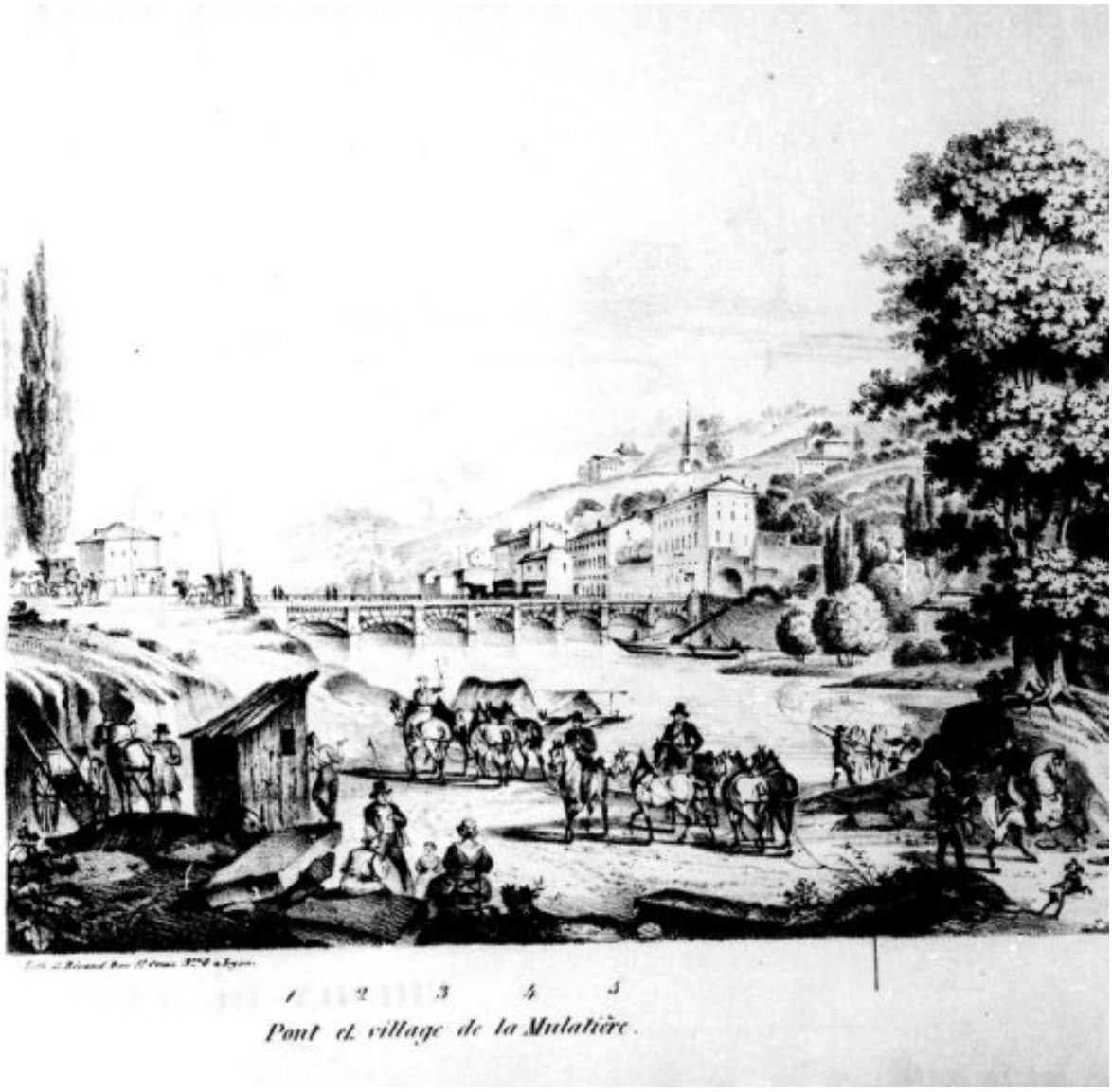

Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont... / Béraud, [vers 1830]. Détail du pont

Référence du document reproduit :

- **Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de fer - Givors** / Béraud, lithographe, [vers 1830]. 85,6 x 29,5 cm (AC Lyon : 0002 S 00564)

- **Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de Chemin de fer. Vue du Rhône avec le halage à la Mulatière et le pont Pierre Bénite et le chemin de fer - Givors** / Béraud, lithographe, [vers 1830]. 85,6 x 29,5 cm (AC Lyon : 0002 S 00564)

IVR82_20026903069NUC
© Archives municipales de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

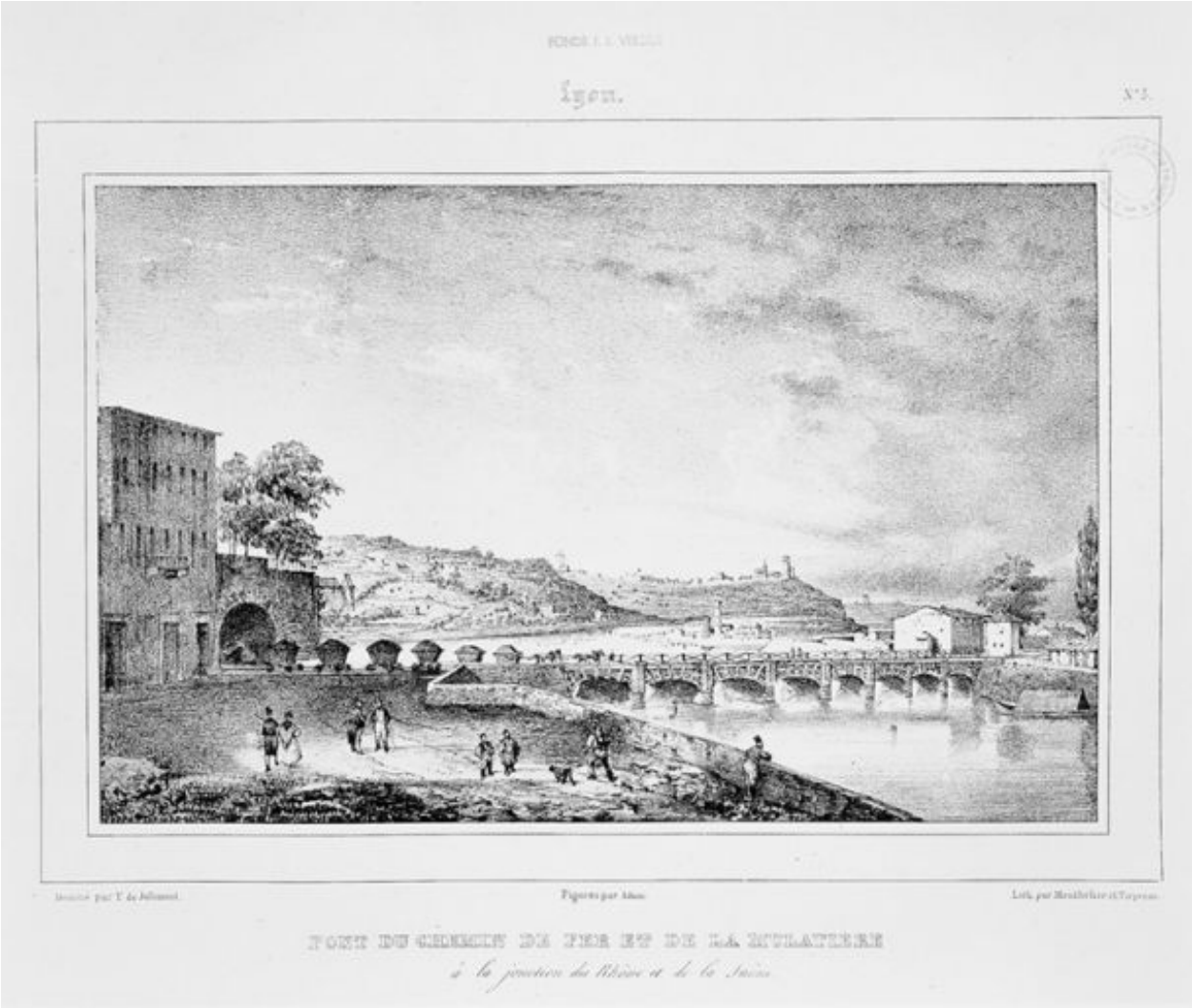

Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière... / T. de Jolimont, [1833]

Référence du document reproduit :

- **Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière à la jonction du Rhône et de la Saône / Dessiné par Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière à la jonction du Rhône et de la Saône** / Dessiné par T. de Jolimont. Figures par Adam. Lith. par Monthelier et Tirpenne. Litho de H. Brunet et Cie, [1833]. Lithographie. Dans : "Lyon. Vues principales des Ponts et Quais du Rhône et de la Saône" / T. de Jolimont, Lyon : 1833, n° 5. (Musée Gadagne Lyon : (9) 55.49.5, fonds Verzier)

- **Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière à la jonction du Rhône et de la Saône / Dessiné par Lyon. Pont du chemin de fer et de la Mulatière à la jonction du Rhône et de la Saône** / Dessiné par T. de Jolimont. Figures par Adam. Lith. par Monthelier et Tirpenne. Litho de H. Brunet et Cie, [1833]. Lithographie. Dans : "Lyon. Vues principales des Ponts et Quais du Rhône et de la Saône" / T. de Jolimont, Lyon : 1833, n° 5. (Musée Gadagne Lyon : (9) 55.49.5, fonds Verzier)

IVR82_19926900238PC
Auteur de l'illustration : M. Lontin
© Musées Gadagne, Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

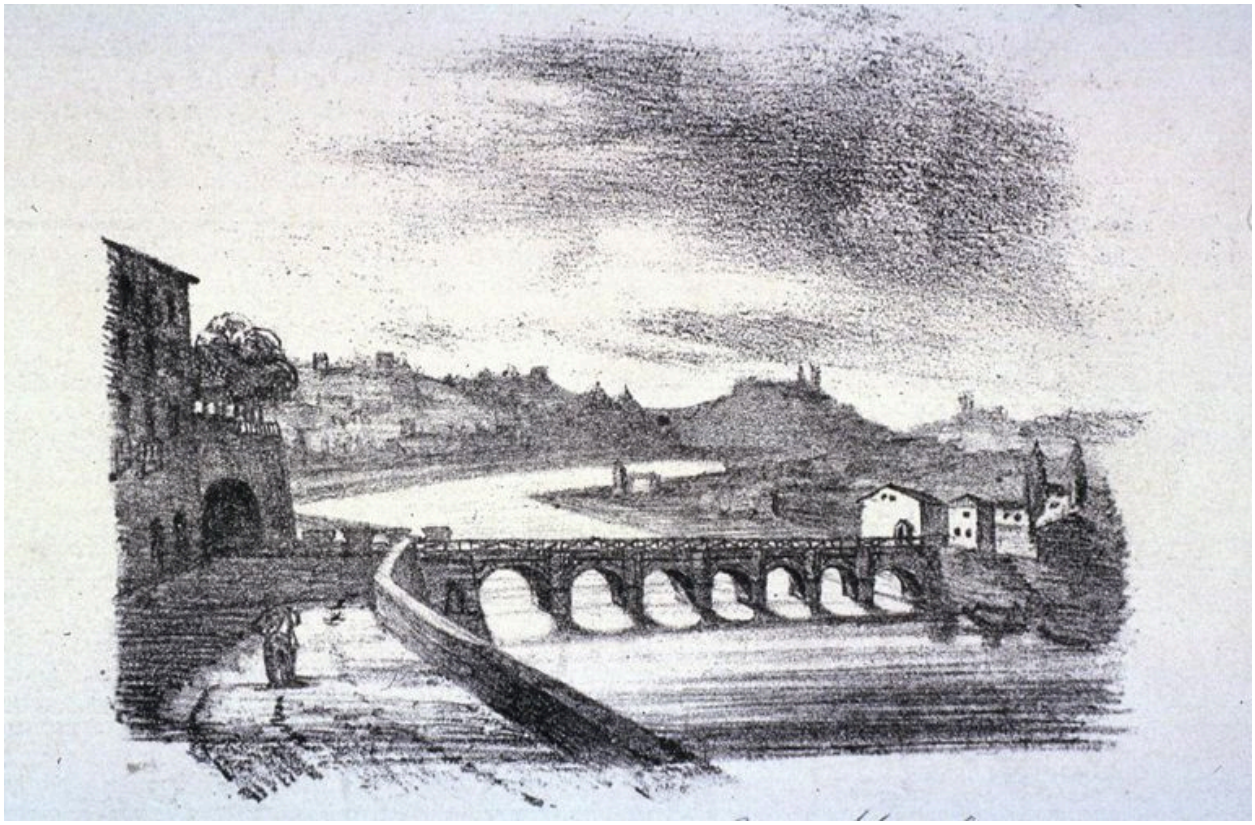

Pont d'Orléans, la Mulatière et voûte du chemin de fer, lithogr., [2e quart XIXe siècle]

Référence du document reproduit :

- **Panorama de la ville de Lyon. [S.l.] : impr. Louis Perrin, [2e quart XIXe siècle] (BM Lyon : fonds Panorama de la ville de Lyon**. [S.l.] : impr. Louis Perrin, [2e quart XIXe siècle] (BM Lyon : fonds Coste C 289)

- **Panorama de la ville de Lyon. [S.l.] : impr. Louis Perrin, [2e quart XIXe siècle] (BM Lyon : fonds Panorama de la ville de Lyon**. [S.l.] : impr. Louis Perrin, [2e quart XIXe siècle] (BM Lyon : fonds Coste C 289)

IVR82_20036903367NUCA
Auteur de l'illustration : Didier Nicolle
© Bibliothèque municipale de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

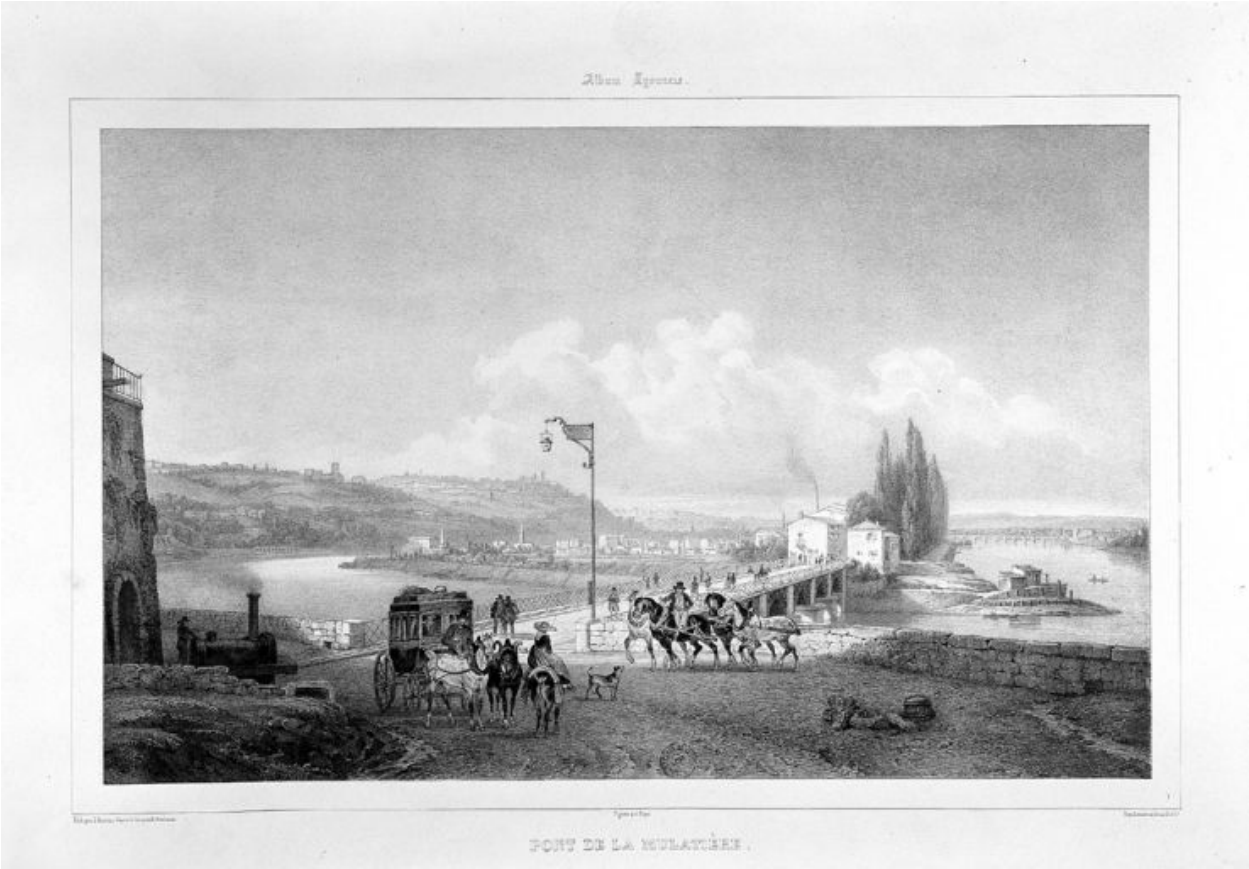

Pont de la Mulatière / Duclaux, Hostein, [milieu XIXe siècle]

Référence du document reproduit :

- **Pont de la Mulatière / lith. D'après un croquis / Duclaux, les figures / Bayot, grav. / Edouard**
  Pont de la Mulatière / lith. D'après un croquis / Duclaux, les figures / Bayot, grav. / Edouard Holstein. Dans : "Album lyonnais". Paris : impr. Lemercier, 1839 (BM Lyon : fonds Coste C 206)

- **Pont de la Mulatière / lith. D'après un croquis / Duclaux, les figures / Bayot, grav. / Edouard**
  Pont de la Mulatière / lith. D'après un croquis / Duclaux, les figures / Bayot, grav. / Edouard Holstein. Dans : "Album lyonnais". Paris : impr. Lemercier, 1839 (BM Lyon : fonds Coste C 206)

IVR82_19776900241P
Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Lyon, jonction du Rhône et de la Saône, dessinée par Richard, grav. par Martens, 1ère moitié 19e siècle (BM Lyon)

Référence du document reproduit :

- **Lyon, jonction du Rhône et de la Saône / dessiné par Richard, grav. par Martens, [1ère moitié XIXe**
  Lyon, jonction du Rhône et de la Saône / dessiné par Richard, grav. par Martens, [1ère moitié XIXe siècle] (BM Lyon. Fonds Coste 282, Vidéralp n° 6706)

- **Lyon, jonction du Rhône et de la Saône / dessiné par Richard, grav. par Martens, [1ère moitié XIXe**
  Lyon, jonction du Rhône et de la Saône / dessiné par Richard, grav. par Martens, [1ère moitié XIXe siècle] (BM Lyon. Fonds Coste 282, Vidéralp n° 6706)

IVR82_20026903944NUC
Auteur de l'illustration : SIRPAB
© Bibliothèque municipale de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue prise sous le pont. Dessin / Paul Saint-Olive, 1859

Référence du document reproduit :

- **Vue prise sous le pont de la Mulatière / Paul Saint-Olive, 1859. Dessin. 9 x 16,5 cm (BM Lyon.**
  Vue prise sous le pont de la Mulatière / Paul Saint-Olive, 1859. Dessin. 9 x 16,5 cm (BM Lyon. Fonds Saint-Olive 248. Vidéralp n° 08009)

- **Vue prise sous le pont de la Mulatière / Paul Saint-Olive, 1859. Dessin. 9 x 16,5 cm (BM Lyon.**
  Vue prise sous le pont de la Mulatière / Paul Saint-Olive, 1859. Dessin. 9 x 16,5 cm (BM Lyon. Fonds Saint-Olive 248. Vidéralp n° 08009)

IVR82_20026903913NUC
Auteur de l'illustration : Didier Nicolle
Date de prise de vue : 1910
© Bibliothèque municipale de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le pont de la Mulatière depuis le sud-ouest, début XXe siècle. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **2260 - Environs de Lyon - La Mulatière - Le pont / B. F., Paris, [début XXe siècle]. Carte postale**
  2260 - Environs de Lyon - La Mulatière - Le pont / B. F., Paris, [début XXe siècle]. Carte postale

- **2260 - Environs de Lyon - La Mulatière - Le pont / B. F., Paris, [début XXe siècle]. Carte postale**
  2260 - Environs de Lyon - La Mulatière - Le pont / B. F., Paris, [début XXe siècle]. Carte postale

IVR82_20026903070NUCB
© SAEM Lyon Confluent ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe sièlce]. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale.**
  Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale.

- **Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale.**
  Le pont de la Mulatière depuis le nord-ouest, [début XXe siècle]. Carte postale.

IVR82_20026903071NUCB
© SAEM Lyon Confluent ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestiges du départ des anciens ponts

IVR82_20026903143X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestiges du départ d'un ancien pont

IVR82_20026903144X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

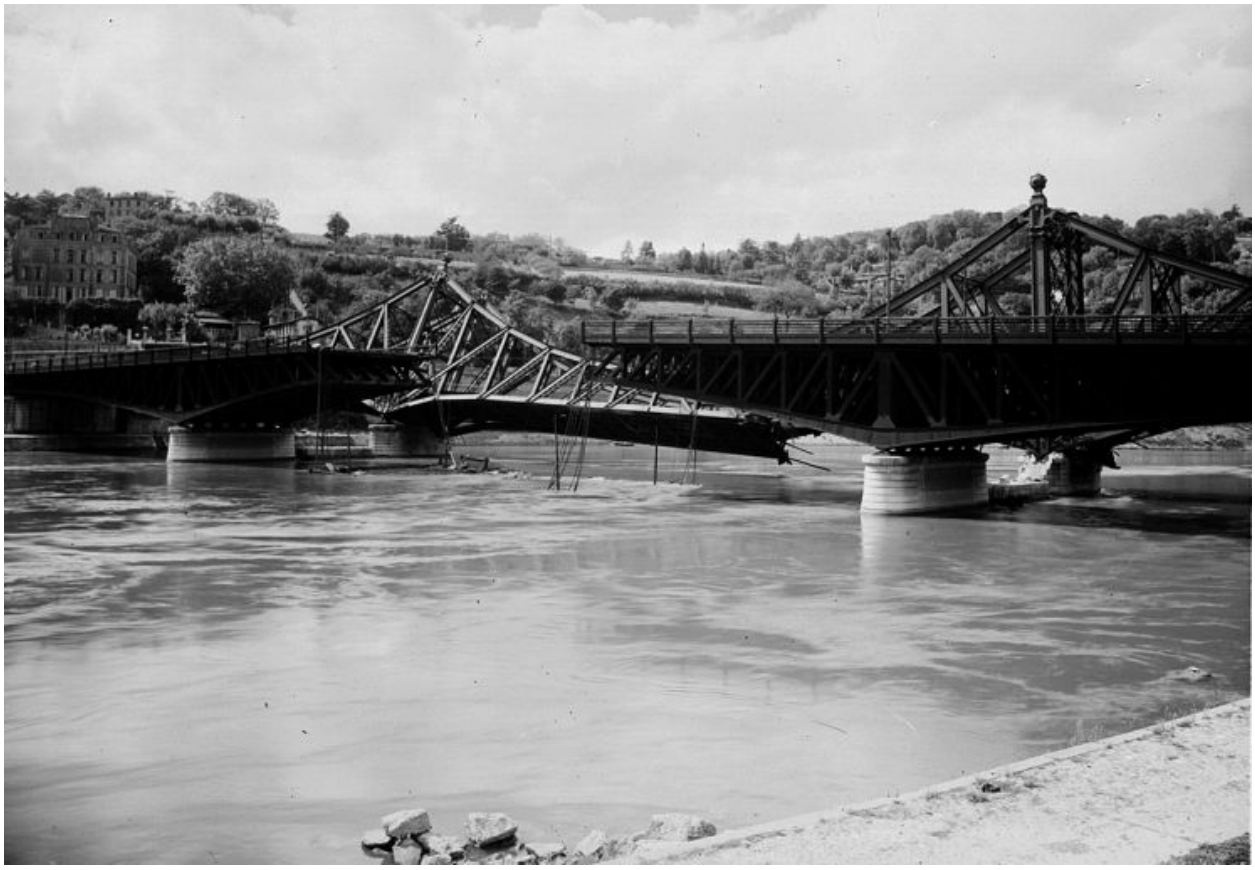

Vue de la travée centrale dynamitée, 1944. Photogr.

Référence du document reproduit :

- **Destruction des ponts par l'armée allemande, 1er et 2 septembre 1944 : vue des ponts de la**
  Destruction des ponts par l'armée allemande, 1er et 2 septembre 1944 : vue des ponts de la Mulatière depuis le sud. 1944. Photogr. Nég. Sur verre (AC Lyon : 0003 Ph 00207)

- **Destruction des ponts par l'armée allemande, 1er et 2 septembre 1944 : vue des ponts de la**
  Destruction des ponts par l'armée allemande, 1er et 2 septembre 1944 : vue des ponts de la Mulatière depuis le sud. 1944. Photogr. Nég. Sur verre (AC Lyon : 0003 Ph 00207)

IVR82_20026903083NUCB
© Archives municipales de Lyon ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le sud-ouest (document la Vie du Rail)

Référence du document reproduit :

- **La Vie du Rail**
  La Vie du Rail

IVR82_20026903066XB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Marie Refflé
Auteur du document reproduit : Averias (photographe)
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue dans le site depuis le sud

IVR82_20016902950V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du départ du pont au-dessus du carrefour Perrache-Charlemagne

IVR82_20016902944V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis le quai Perrache, au nord

IVR82_20016902133NUCA
Auteur de l'illustration : François Blanchetière
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le viaduc de la Mulatière et le pont autoroutier depuis le sud

IVR82_20016902941XE
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le viaduc de la Mulatière et le pont autoroutier depuis le sud

IVR82_20016902940V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le dessous du pont depuis le nord

IVR82_20016902943V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation